



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le 7 août 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COVID-19

#### Point de situation de la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 août en Guadeloupe

**Pour la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 août, 25 nouveaux cas** ont été enregistrés, ce qui porte à **290** le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés par tests PCR en Guadeloupe (dont 10 cas secondaires, 4 cas importés positifs à J+7 et 3 autochtones).

**La plateforme RIPOSTE COVID-19**, en lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et santé publique France a réalisé un travail d'enquête considérable au-delà des **713** appels reçus et **28** appels passés sur des conseils aux voyageurs (tests PCR). L'enquête sur le cluster a permis d'identifier à ce jour **24 nouveaux cas** et **472 personnes contacts**. **Le nombre de cas confirmés de COVID-19 pourra donc s'élargir.**

**La campagne de dépistage réalisée sur la commune de Sainte-Anne a permis de réaliser le premier jour plus de 200 tests pour les personnes qui se sont présentées volontairement. Cette campagne se poursuivra la semaine prochaine.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> août, 2 486** tests supplémentaires ont été réalisés en ville et à l'hôpital, avec un nombre total de **19 499** tests réalisés sur le territoire. **186 personnes sont déclarées guéries par les infectiologues.**

**L'ARS continue de suivre avec vigilance les indicateurs de suivi mis en place pour la surveillance du déconfinement.**

- **L'incidence qui mesure le nombre de personnes positives au COVID-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active. La Guadeloupe se situe toujours en dessous du seuil de vigilance avec une incidence égale à **6,60 /100 000 habitants.**

- **Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes détectées COVID-19/nombre de tests réalisés sur une semaine.** Il doit être en deçà de 10% pour que l'indicateur reste au vert. C'est le cas de la Guadeloupe avec un taux de 1,00%.

-**Le facteur de reproduction du virus (R)** représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il est de 0,92 et diminue ce qui indique que les conseils de vigilance renouvelés sur la réalisation des tests et les mesures barrières semblent porteurs.**

- **Il y a actuellement 1 personne au service de la réanimation du CHUG.** Il s'agit d'un nouveau patient Guadeloupéen.



# PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Il est primordial pour chacun de rester prudent et de respecter les mesures sanitaires, notamment le port de masque dans les lieux publics clos.**

Par ailleurs, en prévision du week-end du 15 août, les autorités conseillent d'éviter les grands rassemblements festifs. Une partie d'entre eux a été annulée par les organisateurs, publics et privés. D'autres feront l'objet d'interdictions du fait de la situation sanitaire.

Afin toutefois de tenir compte à la fois du contexte sanitaire et des enjeux socio-économiques du territoire, une nouvelle rencontre a eu lieu avec l'intersyndicale de l'évènementiel de la Guadeloupe (FMEC, GaDÉ, Syndipros). Cette deuxième rencontre s'inscrit dans la politique d'accompagnement du secteur de l'évènementiel et du spectacle, lourdement impacté par la crise sanitaire, pour travailler à la sauvegarde de la filière et des professions tout en préservant la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Les autorités tiennent à saluer le sens des responsabilités des représentants de la profession qui ont formulé des propositions concrètes. Une étude précise de la faisabilité de ces propositions est en cours afin d'aboutir rapidement à une charte d'engagements, évolutive selon la situation épidémiologique, entre l'État, les professionnels des activités de loisirs, festifs et culturels et les municipalités.

Un point précis a également été fait sur les aides et accompagnements économiques auxquels peuvent prétendre les professionnels du secteur.

**Le virus ne prend pas de vacances. Même sans symptôme, il est indispensable de respecter tous les gestes barrières pour vous protéger mais aussi pour protéger les autres.**

**Si vous avez été en contact avec des personnes du cluster, isolez-vous et faites-vous dépister avec ou sans symptômes (test gratuit, sans ordonnance et avec prise de rendez-vous auprès des laboratoires).**

***L'épidémie de COVID-19 ne doit pas nous faire oublier la dengue qui est toujours présente :  
détruisons nos gîtes larvaires !***